

Fiche de Données de Sécurité

1. Identification de la substance / préparation et de la Société

1.1 Identification de la substance ou de la préparation

Dénomination Tonachino fin intérieur

1.2 Utilisation de la substance / préparation

1.3 Identification de la société

Raison Sociale Matières et Couleurs EURL
 Adresse 45,rue ste colombe
 Localité et Etat 33000 Bordeaux
 France
 Tél :05 56 52 04 88
 Fax :05 56 51 39 32
 Courriel de la personne chargée de la fiche de données de sécurité
 33@colorare.fr

1.4 Numéro de téléphone d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à ORFILA(INRS):01 45 42 59 59

2. Identification des dangers.

2.1 Classification de la substance ou de la préparation.

Cette préparation est classée comme dangereuse selon les dispositions des directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes. Cette préparation nécessite donc d'une fiche de données de sécurité conformément aux dispositions de la directive 91/155/CE et modifications suivantes.
 Toutes informations additionnelles concernant les risques pour la santé et/ou l'environnement sont contenues dans les sections 11 et 12 de cette fiche.

Symboles de danger: Xi
 Phrases R: 36

La classification de la préparation, caractérisée par une valeur extrême de pH, est fondée sur les résultats d'un essai in vitro adapté validé comme prévu au paragraphe 3.2.5. de l'annexe VI de la directive 67/548/CEE et ses modifications successives.

2.2 Identification des dangers.

IRRITANT POUR LES YEUX.

3. Composition / Informations sur les composants

Contient:

Dénomination	Concentration (C)	Classification
chaux grasse en pate	8,5 <= C < 10	Xi R 41
Cas No 1305-62-0		
CE No 215-137-3		

Le texte complet des phrases -R- est spécifié dans la section 16

COLOR RARE

Revision n. 3
du 03/07/07
Imprimè le 04/07/07
Page n. 2 / 4

Tonachino

4. Premiers secours

YEUX: Laver immédiatement et abondamment à l'eau pendant au moins 15 minutes. Consulter un médecin.

PEAU: Laver abondamment à l'eau. Retirer les vêtements contaminés. Si l'irritation persiste, consulter le médecin. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

INHALATION: conduire immédiatement le sujet intoxiqué au grand air; si la respiration est difficile, appeler immédiatement le médecin.

INGESTION: appeler immédiatement le médecin. Provoquer le vomissements seulement sur instruction du médecin. Ne rien administrer par voie orale si le sujet est inconscient.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Refroidir les récipients afin d'éviter la décomposition du produit et le dégagement de substances potentiellement nuisibles à la santé et dangereuses pour la sécurité. Mettre toujours l'équipement complet de protection contre l'incendie.

6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Recueillir la plus grande partie du produit solide avec des moyens mécaniques. Eviter la formation de poussières envaporisant le produit avec de l'eau, si cela n'est pas contre-indiqué.

7. Manipulation et stockage

Assurer la disponibilité des équipements pour le refroidissement des récipients, pour éviter les dangers de surpression et de surchauffage en cas d'incendie à proximité. Pour les informations relatives aux risques pour la santé et l'environnement, se reporter aux paragraphes spécifiques de cette fiche.

8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle.

8.1 Valuers limites d'exposition

8.2 Contrôles d'exposition

Pour contenir l'exposition, utiliser les moyens individuels de protection appropriés au travail spécifique, comme, par exemple, masque apte à la nature du produit, lunettes, gants et tenue de travail. Ne pas manger ni boire et ni fumer pendant l'emploi; bien se laver les mains avec de l'eau et du savon avant les repas et à la fin du travail.

9. Propriétés physiques et chimiques

Couleur	blanc
Odeur	caractéristique
Etat Physique	pâte
Solubilité	soluble dans l'eau
Viscosité	P.D.
Densité de la vapeur	P.D.
Vitesse d'évaporation	P.D.
Propriétés comburantes	P.D.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	P.D.
pH	12
Point d'ébullition	P.D.
Point d'inflammabilité	> 61 °C
Propriétés explosives	P.D.

COLOR RARE

Revision n. 3
du 03/07/07
Imprimè le 04/07/07
Page n. 3 / 4

Tonachino

Pression de la vapeur	P.D.
Poids speciphique	1,820 Kg/l
VOC (Directive 1999/13/CE) :	0
VOC (carbone volatil) :	0

10. Stabilité et réactivité

La décomposition thermique et la combustion dégagent des oxydes de carbone et d'autres gaz et vapeurs toxiques. Au contact de forts agents d'oxydation, réducteurs, acides ou bases forts, des réaction exothermiques peuvent se produire.

11. Informations toxicologiques

Effets aigus: à contact avec les yeux ce produit cause irritation. Les symptômes peuvent comprendre: rougeur, oedème, douleur et larmoiement. L'inhalation des vapeurs peut causer une irritation moyenne des voies respiratoires supérieures; le contact avec la peau peut provoquer une irritation moyenne. L'ingestion du produit peut donner lieu à des troubles de la santé qui comprennent: douleurs à l'abdomen avec brûlure, nausée et vomissement.

12. Informations écologiques

A utiliser selon les bonnes pratiques de travail. Ne pas disperser le produit dans l'environnement. Si le produit atteint des cours d'eau, des égouts ou s'il a contaminé le sol ou la végétation, alerter immédiatement les autorités

13. Considérations relatives à l'élimination

Examiner la possibilité de brûler le produit dans un four d'incinération ad hoc.
En cas de produit acide ou basique, il faut toujours procéder à la neutralisation avant toute autre forme de traitement, y compris le traitement biologique s'il est réalisable.
S'il s'agit de déchets solides il est possible de les détruire en décharge. Ne jamais déverser dans les égouts ou dans des eaux de surface ou souterraines.

14. Informations relatives au transport

Cette matière n'est pas à considérer comme dangereuse selon les dispositions courantes sur le transport routier des marchandises dangereuses (A.D.R.), sur le transport par voie ferrée (RID), maritime (IMDG Code) et par avion (IATA).

15. Informations réglementaires

Xi



IRRITANT

- R36 IRRITANT POUR LES YEUX.
- S 2 CONSERVER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.
- S23 NE PAS RESPIRER LES GAZ/VAPEURS/FUMÉES/AÉROSOLS [TERME(S) APPROPRIÉ(S) À INDIQUER PAR LE FABRICANT].
- S25 ÉVITER LE CONTACT AVEC LES YEUX.
- S26 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX, LAVER IMMÉDIATEMENT ET ABONDAMMENT AVEC DE L'EAU ET CONSULTER UN SPÉCIALISTE.
- S46 EN CAS D'INGESTION, CONSULTER IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN ET LUI MONTRER L'EMBALLAGE OU L'ÉTIQUETTE.

COLOR RARE

Revision n. 3
du 03/07/07
Imprimè le 04/07/07
Page n. 4 / 4

Tonachino

La classification de la préparation, caractérisée par une valeur extrême de pH, est fondée sur les résultats d'un essai in vitro adapté validé comme prévu au paragraphe 3.2.5. de l'annexe VI de la directive 67/548/CEE et ses modifications successives.

Etiquetage de danger conformément aux directives 67/548/CEE et 1999/45/CE et modifications suivantes.

Les travailleurs exposés à cet agent chimique dangereux pour la santé doivent être soumis à surveillance sanitaire selon les dispositions de la directive 98/24/CE.

VOC (Directive 2004/42/CE) :

Peintures opaques pour murs et plafonds internes (Gloss <25@60°).

VOC exprimés en g/litre du produit prêt à l'emploi :

Valeurs limites : 75,00 (2007) - 30,00 (2010)

VOC du produit : 0,00

16. Autres informations

Texte des phrases R citées dans la section 2 de la fiche.

R 41 RISQUE DE LÉSIONS OCULAIRES GRAVES.

BIBLIOGRAPHIE GENERALE:

1. Directive 1999/45/CE et modifications suivantes
2. Directive 67/548/CEE et modifications suivantes et adaptations (XXIX adaptation technique).
3. Règlement (CE) 1907/2006 du Parlement européen (REACH).
4. The Merck Index. Ed. 10
5. Handling Chemical Safety
6. Niosh - Registry of Toxic Effects of Chemical Substances
7. INRS - Fiche Toxicologique
8. Patty - Industrial Hygiene and Toxicology
9. N.I. Sax - Dangerous properties of Industrial Materials - 7ème Ed., 1989

Note pour les usagers:

Les données contenues dans cette fiche se basent sur les connaissances dont nous disposons à la date de la dernière édition.

Les usagers doivent vérifier l'exactitude et l'intégralité des informations en relation à l'utilisation spécifique du produit.

Ce document ne doit pas être interprété comme une garantie d'une propriété quelconque du produit.

Etant donné que nous n'avons aucun moyen de vérifier l'utilisation du produit, les usagers doivent respecter les lois et les dispositions courantes en matière d'hygiène et sécurité. Nous ne serons pas responsables d'utilisations incorrectes.

Modifications par rapport à la révision précédente.

Des modifications ont été apportées aux sections suivantes:

01 / 02 / 03 / 08 / 15

